

Caravelle auto-école

AUTO ECOLE CARAVELLE
104 AVENUE DE VERDUN
69330 MEYZIEU
04.72.02.10.10
Agrément E1806900020
Siret 831 971 478 000 19



PROCEDE D'EVALUATION

Pour débuter votre formation, une évaluation de vos compétences, d'une durée de 60 minutes, va être réalisée.

1/ PARCOURS DE FORMATION

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagné d'une proposition chiffrée.

2/ ITEMS EVALUES

Cette évaluation portera sur :

- Vos pré-requis en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule
- Vos expériences vécues en tant qu'usager de la route
- Vos compétences psychomotrices
- Vos motivations

3/ LE MOYEN UTILISE

Cette évaluation est réalisée au moyen d'une tablette

4/ INFORMATION DU PUBLIC

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite

EVALUATION DE DÉPART EVALPLUS

Effectuée le : 28/01/2019

PRÉVISIONNEL DU VOLUME DE FORMATION

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL :

Nom : Prénom :
Date de naissance : Nationalité :
Adresse complète : Tél. fixe :
..... Tél. mobile :
..... Courriel :

Niveau scolaire : Etudes Sup Bac Lycée CAP Collège Non renseigné
Situation professionnelle : CDI CDD Sans emploi Non renseigné
Incompatibilité médicale nécessitant une visite médicale pour l'obtention du permis de conduire : OUI NON Ne sais pas

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION :

CAPACITÉS DE COMPRÉHENSION ET DE TRAITEMENT /14	CAPACITÉS et CONNAISSANCES SENSORI-MOTRICES /22
Compréhension et mémoire à long terme /3	Habiletés /18
Compréhension des situations /7	Connaissance de procédures /4
Connaissances de procédures de sécurité /11	CAPACITÉS DE PERCEPTION, D'ÉVALUATION ET DE DÉCISION /24
Auto-évaluation /3	Perception d'indices et anticipation /12
FACTEURS DE VOLONTE /16	Évaluation des distances et des vitesses /2
Sentiment d'auto-efficacité /2	Temps de réaction et de traitement /4
Motivation pour la formation à la conduite /1	Vision de l'espace /6
Persévérance /13 /2
Implication, Rythme d'apprentissage /1 /4
CAPACITÉ D'ATTENTION ET DE MÉMOIRE DE TRAVAIL /10 /2

PROPOSITION : VOLUME DE FORMATION PRÉVISIONNEL

Théorie : 20h de conduite minimum sont imposées par la réglementation
Pratique :
Proposition acceptée : OUI NON
Proposition retenue : Théorie : H. Pratique : H.
DATE :
SIGNATURES : Formateur Élève Parents (pour mineurs)

Page 1/1